Mise en ligne le : 20/11/2026

Commune de Belleray
Grand Verdun
Communauté d'Agglomération

DÉLIBÉRATION
CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 13 NOVEMBRE 2026

Département de la Meuse
Arrondissement de Verdun
Canton de Verdun 2

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
11	**9**	**9**

Date de convocation
05 novembre 2026

Mise en ligne
20 novembre 2026

L'an deux mille vingt six, le treize novembre à dix huit heures trente six minutes, le Conseil municipal de Belleray, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Régis BROCARD, Maire de Belleray.

Présents : **Léa BOSCHIERO, Régis BROCARD, Zeliha COLLET, Denis COMMANDOUX, Roger GONTHIER, Florian LAMBRIX, Renaud LE MOUËLLIC, Sabine ROSATI, Marion VAUDOIS**

Absents : **Emmanuel LOMBARD, Laurence MERCIER**

Représentés : **-**

Madame Zeliha COLLET a été nommée secrétaire.

Objet : Actualisation des tarifs de location de la salle des fêtes
N° de délibération : 2026.11.04

Le Maire expose au Conseil municipal qu'il convient d'actualiser les tarifs de location et d'utilisation de la salle des fêtes afin de tenir compte de l'évolution des charges.

Il précise que cette nouvelle grille tarifaire a pour objet de regrouper et de mettre à jour l'ensemble des tarifs et forfaits précédemment fixés par délibérations distinctes.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 2121-29 ;

VU le règlement intérieur de la salle des fêtes, et notamment son article 6.1 ;

DÉCIDE à l'unanimité des membres présents :

Article 1 : Les tarifs de location et d'utilisation de la salle des fêtes sont fixés comme suit, à compter du 23/11/2026 :

	HABITANTS DE BELLERAY	HABITANTS DE LA CAGV*	HABITANTS HORS CAGV*
Une journée en semaine	100 €	180 €	240 €
Deux jours fin de semaine	200 €	350 €	400 €
Trois jours fin de semaine	230 €	400 €	450 €
Vaisselle cassée	5 € l'unité	5 € l'unité	5 € l'unité
Nettoyage de la salle	120 €	120 €	120 €
Caution	1 000 €	1 000 €	1 000 €

*CAGV : Communauté d'Agglomération du Grand Verdun

Recours, informations des usagers : Si vous entendez contester la présente décision, il vous est conseillé de demander des fiches d'informations établies à votre usage par le Tribunal Administratif de Nancy. Ces fiches vous informeront sur les différentes possibilités de recours, les pouvoirs du juge administratif, la façon de le saisir, les frais de recours etc... Elles vous seront adressées sur simple demande, par lettre ou téléphone au : Tribunal Administratif de Nancy C.O N°28 5 place d la Carrière 54036 NANCY Tél 03.83.35.40.98

Article 2 : Ces tarifs annulent et remplacent l'ensemble des tarifs et forfaits relatifs à la salle des fêtes fixés par les délibérations antérieures.

Article 3 : Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération et de l'affichage de la grille tarifaire en mairie et sur le site internet de la commune.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Le Maire, Régis BROCARD

Recours, informations des usagers : Si vous entendez contester la présente décision, il vous est conseillé de demander des fiches d'informations établies à votre usage par le Tribunal Administratif de Nancy. Ces fiches vous informeront sur les différentes possibilités de recours, les pouvoirs du juge administratif, la façon de le saisir, les frais de recours etc... Elles vous seront adressées sur simple demande, par lettre ou téléphone au : Tribunal Administratif de Nancy C.O N°28 5 place d la Carrière 54036 NANCY Tél 03.83.35.40.98